

## Dispositifs d'accueil téléphonique d'information sur le mouvement des personnels du second degré

### AU MINISTÈRE

Pour tous les personnels non affectés en académie

**01 55 55 48 56**

### AU RECTORAT

Un dispositif d'accueil et d'information pour les mutations des enseignants est mis en place au rectorat de Versailles :

- ✓ Un numéro de téléphone unique  
**01 30 83 49 99**
- ✓ Une adresse courriel où poser vos questions  
[accueil-mutation@ac-versailles.fr](mailto:accueil-mutation@ac-versailles.fr)
- ✓ Possibilité de demander un entretien personnalisé à la DPE du Rectorat

**sur rendez-vous**

Du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13h 30 à 17 h  
3 boulevard de Lesseps à Versailles